



BULLETIN D'ADHESION CFTC ADECCO 2021

En adhérant à la CFTC INTERIM ADECCO :

Votre adhésion sera transmise aux organisations de la **CFTC**, qui prendra en charge la défense de vos intérêts professionnels avec son service juridique et les frais d'avocat (3500€) si litige avec employeur.

- ⇒ Une plateforme UP (avec des avantages) et une billetterie de parc, cinéma etc.
Des formations juridiques, communication. Vous avez droit à 12 jours /avec un maintien de salaire obligatoire.
- ⇒ Vous recevrez des publications
Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt équivalent à 66% du montant de leur adhésion et ce, que vous soyez imposable ou non, d'une assurance juridique, d'une prise en charge des frais d'un avocat en cas de litige avec votre employeur et d'une plateforme d'avantages
Vous recevrez votre **Guide de l'intérim de l'intérim** dédié aux salariés permanents, salariés intérimaires et CDITT
- ⇒ Vous recevrez la convention collective intérimaire ou permanent selon votre statut

Vous adhérez aussi au Syndicat CFTC INTERIM (Syndicat National qui représente l'ensemble des entreprises de travail temporaire)

Vous rejoignez une équipe d'experts qui maîtrisent parfaitement et précisément les problématiques juridiques et sociales du travail temporaire.

Qu'est-ce que le Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire (FASTT) ?

En tant qu'intérimaire, vous bénéficiez d'aides spécifiques proposées par cette structure. Le FASTT vous accompagne en matière de logement, d'action sociale, de mutuelle, d'accident du travail, d'aide financière, d'obtention d'un crédit consommation ou immobilier. Vos représentants **CFTC ADECCO** sont administrateurs

Formation (OPCO AKTO)

En tant qu'intérimaire, vous avez droit à la Formation. L'OPCO vous aide à accéder à des formations qualifiantes. Se former tout au long de son parcours professionnel, c'est la garantie de progresser, d'être reconnu et de trouver plus facilement des missions. Vos représentants **CFTC ADECCO** sont administrateurs

VOS REPRESENTANTS CFTC ADECCO

Agnès BOURDUGE-MARCHAT
Elue CSE. CSEC
FASTT, OPCO – 06 63 28 81 89

Manuel LECOMTE
BRANCHE, FASTT
06 73 99 13 97

Nadine MONTEIXIER
Elue CSE OUEST- CSSCT- CSEC
06 85 43 81 64

Yvette HEBUTERNE
Elue CSE NORD
06 17 47 79 26

Anthony MOLDERS
Elu CSE NORD
06 27 57 14 27

Marc DONATI
RSS NATIONAL
06 26 43 99 54

David FRIEDRICH
Elu CSE OUEST
06 62 83 19 43

Jennifer CHAMARD
RSS EST
07 63 30 92 63

Isabelle LE FLEM
RSS OUEST
06 98 32 83 02



Vos coordonnées à renvoyer à l'adresse ci-dessus pour revoir le guide de l'intérim ou adhérer à la CFTC ADECCO

NOM : PRENOM :
 AGENCE : FONCTION :
 DATE ET LIEU DE NAISSANCE.....
 ADRESSE COMPLETE
 CODE POSTAL.....
 TELEPHONE..... PORTABLE..... MAIL :

Votre cotisation annuelle par chèque à l'ordre de CFTC ADECCO :

- ⇒ Vous êtes salarié intérimaire : 65 € pour l'année paiement en plusieurs fois possible
- ⇒ Vous êtes salarié permanent cadre : 125 € pour l'année paiement en plusieurs fois possible
- ⇒ Vous êtes salarié permanent non-cadre : 85€ pour l'année paiement en plusieurs fois possible

Adresse et coordonnées :

Agnès MARCHAT
2 Rue Boileau 87200 SAINT JUNIEN - 06 63 28 81 89
Adresse mail : cftc.adecco@gmail.com
Adresse site internet : www.cftc-adecco.com